



Rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu

Description



Image libre de droit

18 octobre 2020

29^e dimanche du temps ordinaire A – Mt 22, 15-21

[Lectures de ce jour](#)

Une question-piège

« Est-il permis de payer l'impôt à l'empereur ? » Jésus répond en traitant les questionneurs « d'hypocrites » ! Pourquoi « hypocrites » ? Parce que cette soi-disant question n'en est pas une... Hypocrites pour deux raisons : hypocrites, premièrement, parce que cette question, il y a longtemps qu'ils l'ont résolue. À Jérusalem, où se passe la scène, il n'est pas question de faire autrement, sauf à se mettre hors-la-loi, ce qu'ils

n'ont pas l'intention de faire, ni les uns ni les autres, qu'ils soient Pharisiens ou partisans d'Hérode. Payer l'impôt à l'empereur, « Rendre à César ce qui est à César », ils le font et Jésus ne leur donne pas tort.

Mais hypocrites, aussi, deuxièmement, parce qu'ils ne posent pas une question, ils tendent un piège, ils cherchent à prendre Jésus en faute... » Et le ton faussement respectueux qui précède la question force encore le trait : « Maître, lui disent-ils, nous le savons, tu es toujours vrai et tu enseignes le chemin de Dieu en vérité ». Toutes ces amabilités ne sont qu'un préambule pour une question-piège; et ce piège-là, logiquement, Jésus ne devrait pas s'en sortir ; de deux choses l'une : ou bien il incite ses compatriotes à refuser l'impôt prélevé au profit de l'occupant romain et il sera facile de le dénoncer aux autorités, comme résistant ou même comme révolutionnaire et il sera condamné...

ou bien il conseille de payer l'impôt et on pourra le discréditer aux yeux du peuple comme collaborateur, ce qui va bien dans le sens de ses mauvaises fréquentations... mais pire, il perd toute chance d'être reconnu comme le Messie ; car le Messie attendu doit être un roi indépendant et souverain sur le trône de Jérusalem, ce qui passe forcément par une révolte contre l'occupant romain. Et puisqu'il a prétendu être le Messie, aux yeux du peuple et des autorités religieuses, il méritera la mort, ce n'est qu'un imposteur et un blasphémateur.

Le piège est bien verrouillé ; de toute manière il est perdu et c'est bien cela qu'on cherche : la première occasion sera la bonne pour le faire mourir ; la Passion se profile déjà à l'horizon, nous sommes dans les tout derniers moments à Jérusalem. Dans sa réponse, Jésus montre bien qu'il a compris : « Hypocrites ! Pourquoi voulez-vous me mettre à l'épreuve ? » Il n'est pas dupe du piège qu'on lui tend...

Pourtant il est interdit de penser qu'il pourrait chercher à embarrasser ses interlocuteurs ; Jésus n'a jamais cherché à mettre quiconque dans l'embarras ou à tendre un piège à quelqu'un ; ce serait indigne du Dieu dont la lumière éclaire les bons et les méchants.

Jésus ne répond donc pas au piège par un autre piège. Il traite la question comme une question et il y répond vraiment. Sa réponse tient en trois points : « Rendez à César ce qui est à César » ... « Ne rendez à César que ce qui est à César » ... « Rendez à Dieu ce qui est à Dieu ».

« Rendez à César ce qui est à César »

Premièrement, « Rendez à César ce qui est à César », y compris en payant l'impôt. C'est tout simplement reconnaître que César est actuellement le détenteur du pouvoir, ce qui est la pure vérité. Rien à voir avec de la servile collaboration ; au contraire, c'est accepter une situation de fait ; dans la perspective de l'Ancien Testament on considère que tout pouvoir vient de Dieu. Jésus lui-même, au cours de sa Passion, dira à Pilate : « Tu n'aurais sur moi aucun pouvoir, s'il ne t'avait été donné d'en-haut » (Jn 19,11). D'autre part, et Isaïe nous l'a rappelé dans notre première lecture de ce dimanche, en parlant du roi Cyrus, Dieu peut faire tourner toute royauté humaine au bien de son

peuple... or nos pharisiens connaissent mieux que nous le texte d'Isaïe sur Cyrus ; ils savent donc très bien que tout pouvoir, même païen, est dans la main de Dieu. Notons quand même en passant que le César du moment s'appelait en réalité « Tibère ». (Le nom « César » était devenu un titre).

Deuxièmement, « Ne rendez à César que ce qui est à César » : quand César (c'est-à-dire l'empereur romain) exige l'impôt, il est dans son droit, mais quand il exige d'être appelé Seigneur, quand il exige qu'on lui rende un culte, il vous expose à l'idolâtrie ; et là, il ne faut pas transiger. À l'époque où Matthieu écrit son Évangile, cette hypothèse était une réalité. De nombreux martyrs ont payé de leur vie ce refus de rendre un culte à l'empereur romain.

« Rendez à Dieu ce qui est à Dieu »

Troisièmement, « Rendez à Dieu ce qui est à Dieu ». La vraie question est là : Êtes-vous sûrs de rendre à Dieu ce qui est à Dieu ? En l'occurrence, il s'agit de reconnaître en Jésus celui qui vient de Dieu, celui qui « est à Dieu ».

Sans vouloir tirer de ce texte une théorie du pouvoir politique que, manifestement, Jésus n'a pas voulu y mettre, parce qu'il ne s'est pas placé sur ce terrain-là, on peut retenir de cet évangile une fois de plus une étonnante leçon de liberté. César n'est que César ; les rois de la terre ne sont en réalité que des roitelets. Leur royauté est passagère et le royaume de Dieu est d'un tout autre ordre : c'est au sein même des royaumes de la terre que toute œuvre d'amour et de fraternité fait grandir le seul vrai royaume, le Royaume de Dieu.

Marie Noëlle Thabut

Categorie

1. Articles
2. Commentaires de l'Évangile

Tags

1. César
2. Marie-Noëlle Thabut

date créée

octobre 2020